



accusé d'avoir Menacé de mort

Par **Foulane**, le **29/08/2020** à **13:15**

Bonjour,

Ma sœur est en instance de divorce. Depuis le mois de décembre 2019, elle ne vit plus avec lui. Il y a quelques semaines, elle a déposé plainte contre lui car elle l'accuse de l'avoir menacée de mort et de la découper. Dans sa plainte, elle affirme que ma mère est témoin des menaces (perso., je ne sais pas s'il l'a réellement menacée de mort) et il a fait de la garde à vue.

Par la suite il a pris une avocate. J'ai écouté la version de mon beau-frère, il nie l'avoir menacé de mort (je ne sais pas qui dit vrai et faux dans l'histoire).

Ma question ; que risque mon beau-frère s'il est reconnu au tribunal avoir menacé ma sœur de mort et de la découper ?

Merci.